Extrait du Le Vénissian

http://levenissian.fr/Massacre-du-17-Octobre-1961

Massacre du 17 Octobre 1961

- Vie politique - Luttes et résistances -

Date de mise en ligne : samedi 17 octobre 2009

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

A l'appel de la Ligue des Droits de l'Homme, un rassemblement était organisé ce 17 Octobre sur le pont de la Guillotière à Lyon pour commémorer les massacres organisés par la police dirigée par Papon contre la manifestation pacifique des algériens...

Un rassemblement symbolique avec la présence de Samia Ahmine, conseillère régionale (PCF), Marie-christine Burricand, conseillère générale du canton Sud de Vénissieux (PCF).



L'appel de la LDH

En 1961, alors que la Guerre d'Algérie en est à sa 7ème année, le pouvoir gaulliste décide par la force de réprimer l'expression démocratique de Françaises et de Français, d'Algériennes et d'Algériens, qui manifestent le 17 octobre 1961 pour une issue pacifique et digne au conflit algérien.

Le pouvoir gaulliste et son bras armé préfectoral, recyclant les collaborationnistes, fait le choix de la répression, de la violence aveugle contre des hommes et des femmes que la France a fait venir pour les besoins de son industries et que souvent elle laisse s'entasser dans des bidonvilles qui sont une honte pour la République.

Sous la pluie, une partie des forces de l'ordre est autorisée à recourir à ses plus bas instincts pour "dératiser" Paris !

Aujourd'hui encore, le nombre des victimes, torturées dans les caves de palais dorés, jetées dans la Seine, abandonnées dans des coins de rue, le nombre de ces victimes reste encore inconnu.

Contre cet oubli collectif, pour refuser cette honte républiciane, la Fédération du Rhône de la Ligue des Droits de l'Homme, en lien avec Mme Sabiha AHMINE, conseillère régionale et ancienne adjointe aux Maire de Lyon aux Droits de l'Homme, a proposé aux structures associatives et militants, à tous les citoyens, de se réunir

PONT DE LA GUILLOTIÈRE, À 11 HEURES,
CE SAMEDI 17 OCTOBRE

Pour respecter une minute de silence au souvenir des victimes et leur dédier une gerbe de fleur, reprenant la cérémonie initiée par Mme AHMINE lorsqu'elle était adjointe déléguée aux Droits de l'Homme.

Copyright © Le Vénissian

La commémoration



La commémoration s'est terminée par le lancer de fleurs dans le Rhône suivie d'une minute de silence.

Copyright © Le Vénissian



Copyright © Le Vénissian